

Le rôle des inventaires d'archives à l'ère du numérique

PRÉSENTATION DE DENIS REYNARD

La parole est donnée à Denis Reynard, qui est originaire et qui réside à Savièse. Il obtient sa licence en lettres à l'université de Lausanne sous la direction du professeur Pierre Dubuis, quand je disais que le monde était tout petit. Il est engagé comme collaborateur scientifique aux archives cantonales à Sion en 2001, puis en 2008, il obtient un master en archivistique et en science de l'information. Son travail de master porte sur les relations entre les archives cantonales et archives communales en Valais. Il s'est beaucoup intéressé à l'histoire de l'irrigation et à celle de la viticulture valaisanne. Il a d'ailleurs participé à cette magnifique réalisation «histoire de la vigne et du vin en Valais » Il est auteur aussi d'articles parus dans la collection *Vallesia*.

Bonjour à tous et à toutes.

Merci Jean-Charles pour cette introduction. Je relève dans cette petite présentation deux choses qu'il s'agira de mettre en relation si possible. Ces deux choses sont ce qu'il est commun d'appeler les nouvelles technologies de l'information et de la communication d'une part (les NTIC) et les instruments de recherche des archives d'autre part. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication regroupent en fait les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations principalement et concrètement, l'informatique, Internet et les télécommunications. Dans le monde des archives, les instruments de recherche sont, selon la définition de l'*Abrégé archivistique*, des outils, papiers ou informatisés, énumérant ou décrivant un ensemble de documents d'archives de manière à les faire connaître aux lecteurs. On verra plus loin qu'il y a différents types d'instruments de recherche et à noter qu'en Suisse Romande, on a tendance à considérer comme équivalent les termes "instrument de recherche" et "inventaire".

Donc malgré l'évolution récente des métiers des archives, l'établissement et la mise à disposition des inventaires demeurent une activité centrale des archivistes et la pierre angulaire de leurs activités, c'est ce qui traduit concrètement le rôle de l'archiviste comme médiateur entre le document et le public. M. Biffi l'a d'ailleurs relevé. Les liens entre technologies de l'information d'une part et instruments de recherche d'autre part paraît évident et l'évolution de ces dernières années, de ces dernières décennies est claire: de plus en plus d'inventaires d'archives existent actuellement sous forme électronique et sont diffusés et accessibles via Internet. Cela semble même être une évidence au point que la réalité du terrain mène parfois les lecteurs et chercheurs à d'amers déconvenues, c'est-à-dire qu'on n'a pas forcément tout à portée de clic... peut-être en avez-vous déjà fait l'expérience!

Ma courte présentation vise trois objectifs : tout d'abord, brosser un rapide portrait et une typologie des principaux instruments de recherche dans les archives. Deuxièmement de décrire ce que sont les inventaires électroniques et d'évaluer ce qu'implique leur mise en œuvre dans un service d'archives. Et finalement d'évoquer quelques tendances actuelles dont vous trouverez des exemples dans le petit dossier que je vais vous distribuer. C'est simplement quelques références bibliographiques d'une part et puis quelques exemples de sites web et de services d'archives qui sont assez intéressants et qui montrent des tendances assez diverses et innovantes pour certains.

Alors tout d'abord, le portrait, la typologie des instruments de recherche. Je me base surtout sur les traditions françaises et suisses, tout en sachant qu'il y a des traditions relativement

COLLOQUE – LES REPERTOIRES D'ARCHIVES

différentes dans l'aire germanophone et dans l'aire francophone et forcément, vu mon influence ce sera plutôt la tradition française et suisse ou suisse romande qui sera évoquée. Il faut savoir que le monde des archives est venu relativement tard, par exemple si on compare avec celui des bibliothèques, à une normalisation des instruments de recherche, et la manière de décrire les archives est encore maintenant très diversifiée, malgré les normes en vigueur dont a parlé M. Brodbeck. On doit constater que les traditions nationales, régionales et parfois institutionnelles influencent encore souvent la description des fonds et la communication des inventaires et c'est pour ça qu'on tombera sur des inventaires de types très différents; les chercheurs en font l'expérience quotidiennement. L'inventaire en lui-même allie souvent ou plutôt est au carrefour de deux fonctions, et c'est aussi une caractéristique de l'inventaire d'archives: c'est d'un côté un outil de gestion donc utile à l'institution et à l'archiviste simplement pour connaître le contenu de ses archives; pour pouvoir gérer les fonds, il faut en avoir une description, un inventaire. C'est la première fonction et puis la deuxième fonction, c'est en fait un outil scientifique et un outil de connaissance, c'est-à-dire un outil qui permet la rencontre du chercheur et du document ou du dossier, ce qui permet d'accéder au fonds d'archives. Donc les différents types d'instruments de recherche reflètent aussi parfois ces différentes fonctions. Faisons un rapide tour d'horizon des types d'instruments de recherche. Ces typologies ne seront pas aussi précises que ce qu'on trouvera dans les manuels français où vraiment chaque type d'instruments de recherche est très bien défini et en général suit des normes, des directives qui sont relativement précises. Là je vous donne quelques types généraux d'instruments de recherche qu'on peut rencontrer en allant du plus général au plus particulier.

Alors tout d'abord au niveau le plus général, on peut trouver des guides d'archives ou les états des fonds qui sont en fait des descriptions de l'ensemble du matériel conservé dans une institution. Etabli en général au niveau du fonds, c'est vraiment un catalogue de tous les fonds que l'on peut trouver dans une institution; donc chaque fonds est présenté sommairement avec un intitulé, un contenu sommaire, des dates et bien sûr le volume; et si l'inventaire est bien fait, les informations sur le producteur, sur son histoire, sur l'histoire du fonds, sur l'histoire de la conservation et les particularités liées à la consultation par exemple. Ce type d'instruments recherches qu'on appelle "synthétiques" donne un aperçu complet des ressources à disposition dans une institution et fournit les premières orientations au chercheur; c'est en général ce qui devrait être au minimum accessible en ligne si possible. D'ailleurs, jusqu'à ces dernières années, on trouvait assez souvent des guides des institutions publiés.

Dans les instruments de recherche dit "analytiques", on peut citer le répertoire ou l'inventaire sommaire (ces termes peuvent varier d'une institution ou d'une région à l'autre). Ce répertoire donne une description sommaire du contenu d'un fonds. La description est faite en général au niveau de la série ou du dossier et on donne les informations un petit peu identiques à celle du fonds donc l'intitulé du contenu, le sommaire, les dates et le volume au minimum. Le dernier type que je présenterai, c'est l'inventaire d'archives à proprement parler, qui fournit les mêmes informations, mais au niveau de la pièce, et là on peut retrouver des analyses beaucoup plus complètes soit du contenu, soit de la forme aussi avec des informations sur le support, sur l'état de conservation etc. Je citerai un exemple des Archives de l'Etat du Valais (dans la suite de mon exposé, vous trouverez aussi plusieurs exemples forcément de mon expérience donc aux archives de l'Etat du Valais). On trouve surtout des inventaires analytiques pour la plus grande majorité des fonds anciens qui avaient été à l'époque analysés, pièce par pièce pour la plupart, très précisément pour beaucoup d'entre eux. Par contre pour les fonds plus récents, pour les fonds de l'administration essentiellement, on a des répertoires beaucoup plus sommaires en ayant des cas au niveau du dossier et des fois aussi à des niveaux plus élevés de description, donc au niveau de la série. Dans certaines institutions, et dans la

COLLOQUE – LES REPERTOIRES D'ARCHIVES

nôtre aussi, pour certains fonds et versements, on n'a pas du tout d'inventaire et pas du tout d'instruments de recherche; la seule clé d'entrée si on veut, c'est le bordereau de versement, c'est ce qui atteste le versement et on a une description assez sommaire du fonds, ce qui pose des problèmes pour l'accessibilité.

Je vous montre juste quelques exemples pris un petit peu au hasard dans nos fonds d'inventaires les plus anciens et les moins structurés aux plus récents. Certains reconnaîtront la page de l'inventaire des archives de la bourgeoisie de Sion, des inventaires où on a une certaine structure plus ou moins formelle. Voilà à quoi ressemble une grande partie des inventaires, par exemple des fonds privés, des fonds anciens de communes, une version plus identique mais plus récente toujours un peu plus structurée et finalement à quoi ressemblent les inventaires qui sont faits actuellement.

Le troisième point de ma présentation, c'est la question de la mise en valeur des fonds d'archives par les inventaires électroniques et essentiellement en ligne. Alors on peut se poser la question toute simple: qu'est-ce que ça change finalement des inventaires électroniques en ligne par rapport aux inventaires qui étaient faits jusqu'aux années 1980, et qui étaient consultables sur papier. Est-ce qu'on peut parler d'une révolution numérique comme on entend souvent ? Alors là je suivrai une réflexion qu'a faite un archiviste français, Samuel Gibiat, dans un numéro très récent de la Gazette des archives de 2010, qui publiait les Actes d'un colloque consacré aux instruments de recherche. Cet archiviste se posait des questions sur les enjeux et les formes des instruments de recherche actuels, notamment celle des enjeux ou des formes de la médiation scientifique de l'archiviste, c'est-à-dire de la rédaction, de la publication, de la mise en valeur des inventaires d'archives avec tout l'appareil critique nécessaire. Alors est-ce que les enjeux et les formes de cette médiation scientifique doivent être remis en cause à l'ère de la normalisation et du partage en ligne? Comme élément de réponse, il donne les points suivants :

- Du point de vue des institutions, les enjeux effectivement se modifient parce qu'on a tendance à trouver très important de normaliser et de rendre accessible au plus grand nombre le plus grand nombre de données via des moteurs de recherche et des inventaires en ligne, ce qui fait parfois oublier le travail de base, c'est-à-dire la production d'inventaires et y compris d'introductions analytiques et contextuelles ;

- Du point de vue du public, il relève que celui-ci est demandeur d'informations rapides et nombreuses; donc le public privilégie un accès aisé et rapide à des informations précises et une approche par le contexte et l'analyse du contenu et là je cite Samuel Gibiat : « Une boulimie frénétique d'un contenu, noms de personnes, lieux, événements, matières l'emporte au détriment de notre difficile démarche de la provenance ». Donc là il met en balance les demandes du public et puis le travail de l'archiviste ;

- Il analyse finalement aussi le besoin des historiens et des chercheurs professionnels en disant qu'ils sont plutôt demandeurs de la plus-value apportée par l'archiviste. Je crois que M. Biffi l'a bien illustré: contexte de production des documents, historique du fonds, orientations pour la recherche, renseignements spécialisés liés aux fonds.

Comme conclusion, Samuel Gibiat dit : "Même si les enjeux changent, c'est-à-dire que la publication en ligne doit effectivement être un objectif et ça, ça paraît évident donc même si ces enjeux changent et si le profil de l'archiviste évolue, l'archiviste devient de plus en plus gestionnaire de documents d'informations, manager etc." Il dit encore: "le rôle de médiation

COLLOQUE – LES REPERTOIRES D'ARCHIVES

scientifique de l'archiviste demeure plus que jamais pertinent tant en direction du grand public que des universitaires et des spécialistes".

J'ai repris un peu cette réflexion parce que je la trouve relativement juste et concrètement maintenant, qu'est-ce que change le passage des répertoires aux inventaires électroniques? Au niveau de la forme, des possibilités de diffusion, de la rapidité de réaction, la capacité de recherche, la quantité de données accessibles, c'est clair que ça change. Il y a des changements vraiment évidents, mais par contre au niveau du fonds, du travail de l'établissement des inventaires, des méthodes d'établissement des inventaires, de la mise en valeur des fonds, ce n'est pas l'outil informatique qui a beaucoup changé les choses, c'est beaucoup plus la normalisation et l'utilisation de ces normes dont on a déjà parlé qui ont changé la manière de faire mais pas vraiment l'outil qui le supporte.

Alors dans les inventaires en ligne, on peut trouver différentes formes et différents contenus, ce n'est pas très homogène, il y a une diversité, vous vous en convaincrez en regardant les différents exemples que je vous ai donnés donc et si vous surfez sur les différents sites de services d'archives, on trouve des choses très différentes donc dans les types d'inventaire, on peut trouver des inventaires non structurés ou peu structurés, plutôt sous forme de textes et en général on a repris des inventaires anciens qu'on a numérisés et qu'on a mis sous forme PDF par exemple. On peut avoir des inventaires qui sont structurés grâce à un langage de balisage. Vous avez certainement entendu parler du format XML et de son application aux domaines des archives en EAD. Finalement on peut trouver aussi un troisième type d'inventaires électroniques, c'est les bases de données avec publication via moteur de recherche, par exemple, c'est ce que nous utilisons aux Archives de l'Etat du Valais avec le logiciel scopeArchiv.

Les modes de publications aussi peuvent être différents. On peut retrouver justement du simple PDF, c'est-à-dire l'image de l'inventaire dactylographié par exemple; on peut aussi trouver des inventaires sous forme XML qui permettent aussi des versions imprimées assez pratiques. Vous pouvez regarder l'exemple des Archives de la ville de Genève qui est assez efficace. Et puis sinon on a des bases de données en ligne qui sont « recherchables » par des moteurs de recherche plus ou moins efficaces.

La troisième diversité, c'est celle des modes de recherche. Alors là de nouveau, on peut rechercher par structure donc si on a l'esprit un petit peu comme celui des archivistes, on se retrouvera dans la structure des inventaires mais on peut aussi rechercher, et ça c'est quand même une différence par rapport à l'inventaire papier classique, par critères de recherche soit plein-texte, soit par descripteur par exemple. Il y a encore d'autres types de recherche qui sont petit à petit développés.

Deux mots maintenant sur la manière de récupérer les anciens inventaires. Là, je prendrai clairement l'exemple des Archives de l'Etat du Valais. On a environ 45'000 pages dactylographiées ou manuscrites d'inventaires, ce qui fait une certaine quantité de données et d'informations qui étaient jusqu'à récemment sous forme papier uniquement, et c'est le cas de beaucoup d'institutions d'archives. Comment faire donc pour récupérer ces données et ces informations, et pour les mettre à disposition sur Internet? Alors il y a plusieurs étapes qu'on doit suivre en général: c'est la ressaisie ou la saisie ou la numérisation de l'ensemble des inventaires, si c'est des inventaires dactylographiés par exemple, ou alors la récupération de fichiers informatiques plus anciens. Ce qui est important et qui pose de nombreux problèmes, c'est la structuration des notices et là c'est surtout l'application des nouvelles normes ou des

COLLOQUE – LES REPERTOIRES D’ARCHIVES

normes de description archivistique qui fait que l’information qu’on voyait auparavant dans un seul paragraphe par exemple comme les exemples qu’on a vus doivent être avec les nouvelles normes séparées entre le rédacteur, les témoins, le support etc. Donc techniquement c’est relativement compliqué, surtout si on a des types très divers d’inventaires. Une fois ces informations structurées, il faut les transférer dans une base de données ou dans des fichiers en langage balisé selon le choix qu’on aura fait et puis ensuite publier l’inventaire sur Internet.

Le choix d’une stratégie, d’un type d’inventaire ou de l’autre, dépend de beaucoup de choses, d’une stratégie ou d’une politique générale des archives, du temps à disposition, des moyens et aussi de la qualité des inventaires de base, mais disons que c’est une entreprise qui prend beaucoup de temps et qui occupe les services d’archives actuellement.

Alors dans ma conclusion, je voulais présenter quelques tendances ou quelques actualités. Sans être vraiment un spécialiste du domaine, j’ai essayé de voir un petit peu les différentes tendances et d’imaginer aussi ce que pouvait être l’avenir de ce type d’inventaires. Alors premièrement, il paraît clair maintenant que l’avenir des instruments de recherche dans les archives doit se faire via les nouvelles technologies et que les inventaires doivent être diffusés via Internet et via ce qui viendra après Internet, ce qui n’exclut bien sûr pas d’avoir toujours l’inventaire papier, le pendant disons rédigé sous forme de volumes qu’on peut toucher parallèlement aux bases de données. Les enjeux, on les a déjà plus ou moins évoqués, c’est répondre aux besoins du public toujours plus large donc le public est plus large et leurs besoins sont plus importants et ce qui est difficile aussi des fois, c’est différencier les tendances de mode des réels besoins parce qu’il y a une nouvelle technologie et c’est quelque chose qui évolue forcément et assez rapidement. Il y a des tendances et il y a des arguments des fois aussi commerciaux qui font s’engager certaines institutions dans une orientation ou autre et ce n’est pas toujours facile de différencier vraiment les tendances qui passeront des réels besoins. Le deuxième enjeu, c’est d’avancer dans l’informatisation des inventaires et la publication Internet, tout en assurant le classement et la description des nouveaux fonds, des fonds qui continuent d’arriver dans les institutions et de garantir la qualité scientifique du travail de l’archiviste. Donc ça, c’est une des difficultés aussi, c’est de pas mettre toutes les forces sur la modernisation des inventaires et puis oublier l’autre partie essentielle du travail de l’archiviste.

Alors quelques exemples de tendances qu’on peut voir actuellement, une chose qui peut intéresser notamment les généalogistes et toute personne qui travaille et qui utilise les archives, c’est le rôle du public dans la description archivistique. On constate dans certaines institutions - là j’en ai relevées quelques unes que je vous ai mises sur la feuille - les archives départementales des Yvelines par exemple ou celles de la Mayenne donc toutes deux en France où on met en contribution les généalogistes qui, eux-mêmes, indexent en fait tous les documents, essentiellement les registres de paroisses, mais il y a aussi d’autres types de documents. Ils participent en fait, si on veut, à la description de ces documents qui sinon sont décrits de façon sommaire. On a un exemple aussi qui est assez intéressant aux Archives nationales du Royaume-Uni où on a une partie de leur site qui permet à chacun de mettre des commentaires, des informations supplémentaires, des liens etc. sur tel document qu’ils auraient trouvés dans le catalogue. Ça a un intérêt certain. Se pose quand même la question de la modération, du contrôle de la qualité. Mais c’est aussi une opportunité de mettre à contribution finalement des personnes qui sont des spécialistes de certains fonds et qui connaissent mieux que les archivistes certains fonds ou certains types de documents.

COLLOQUE – LES REPERTOIRES D’ARCHIVES

Un autre exemple de tendance : c’est les réseaux d’archives et l’interrogation croisée de plusieurs bases de données, c’est ce qu’on appelle les méta-moteurs de recherche qui existent déjà. On a un exemple assez récent en Suisse, le site archivonline.org qui est un moteur de recherches qui va chercher les informations dans les répertoires des archives de Zurich, Bâle-Ville, Zoug, Berne, Grisons et je crois qu’il y en a encore d’autres, St-Gall et puis qui font remonter les informations au niveau d’un seul moteur de recherche. C’est une tendance qui peut être intéressante quand on fait des recherches qui vont souvent au-delà des frontières.

Une autre tendance bien sûr, prévisible aussi, c’est la numérisation des documents et leur mise en ligne. Il y a des campagnes importantes, par exemple en France, c’est une politique vraiment très importante, où on numérise largement l’état civil, les registres de paroisses et les cadastres aussi. Vous pouvez trouver sur tous les sites des archives départementales, pratiquement l’ensemble de l’état civil et du cadastre. On a des exemples bien sûr plus proches de chez nous avec les archives de l’Abbaye de St-Maurice. Un exemple plus ciblé mais peut-être moins connu, c’est l’entreprise e-codices qui met aussi à disposition des manuscrits via Internet. Ces entreprises doivent se faire en général en parallèle aux mises en ligne d’inventaires parce que bien sûr la mise en ligne d’images d’archives ne remplace pas la mise en valeur d’inventaires. L’inventaire et le répertoire restent bien sûr nécessaires pour atteindre le document.

On constate aussi que maintenant les services d’archives doivent se diversifier, diversifier leurs services qui sont liés aux instruments de recherche. On ne peut plus ou on ne pourra plus se contenter simplement de livrer un volume de l’inventaire des archives mais on doit offrir plus, c’est-à-dire déjà les inventaires en ligne, c’est déjà une chose qui n’est pas banale mais aussi peut-être donner des orientations thématiques, des pistes de recherche. On a aussi des exemples assez intéressants ou proposer d’autres manières d’entrer dans les inventaires soit par des interfaces cartographiques, on peut rentrer par le lieu si c’est des recherches liées à des lieux ou bien par d’autres thématiques. Enfin, il faut réinventer un petit peu l’accès aux inventaires à mon avis. De nouveau, je citerai l’exemple des Archives nationales anglaises qui définitivement doivent avoir énormément de moyens pour offrir vraiment des services qui sont de qualité assez impressionnants.

Pour une conclusion rapide, au niveau des enjeux et des opportunités, je dirais que la mise en ligne d’inventaires doit être maintenant une activité centrale ou en tout cas importante des services d’archives, et c’est l’opportunité d’atteindre des nouveaux publics et pourquoi pas de changer l’image des archives. Bien sûr ces opportunités sont un petit peu limitées parce que ça demande assez rapidement de grands moyens soit en temps, soit en argent. Il faut aussi faire attention à une chose, c’est que le fait d’avoir des inventaires informatiques mis en ligne, disponibles, accessibles, ne nous dispense pas d’assurer la qualité du contenu; donc le travail de l’archiviste, le travail scientifique de l’archiviste reste bien sûr essentiel et ne doit pas se cacher derrière des outils informatiques très modernes. En conclusion, je rappellerais justement ce que je trouve essentiel, c’est-à-dire que les inventaires déjà continueront d’exister et demeurent la clé d’accès essentielle au fonds d’archives. La qualité scientifique du contenu des descriptions doit être maintenue, voir améliorée et là les normes de description notamment nous donnent un cadre intéressant pour cela; et puis la description et la confection d’inventaires doivent rester toujours au cœur des activités des archivistes malgré les nombreuses et nouvelles fonctions de ceux-ci.

Je vous remercie pour votre attention.

COLLOQUE – LES REPERTOIRES D'ARCHIVES

BIBLIOGRAPHIE TRÈS SOMMAIRE

Archivpraxis in der Schweiz. Pratiques archivistiques en Suisse, éd. G. Coutaz, R. Huber, A. Kellerhals, A. Pfiffner, B. Roth-Lochner, Baden, 2007.

Classement et description – mission fondamentale des Archives et thème essentiel pour le monde I+D, Arbido print, 2006/3.

de Coulon, Baptiste, *La publication d'inventaires d'archives. De la culture de l'imprimé au monde numérique*, Travail de Master (MAS in Archival and Information Science - 2008-2010), Universités de Berne et Lausanne, 2010

([http://www.archiveseterritoire.ch/Master_bdc_2010.pdf](http://www.archivesetterritoire.ch/Master_bdc_2010.pdf), 27.05.2011).

"Description archivistique" et "Publication électronique des instruments de recherche" (module 6, sections 5 et 8 de la formation du PIAF), rédigé par Claire Sibille-de Grimoüard et Marcel Caya, 2009 (<http://www.piaf-archives.org/espace-formation/>, 27.05.2011).

Direction des archives de France, *Instruction sur la publication électronique des instruments de recherche*, octobre 2005 (<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1064>, 27.05.2011).

Les instruments de recherche: évolutions, publics et stratégies. Actes des Rencontres annuelles de la section Archives départementales (RASAD) de l'Association des archivistes français, 4 et 5 février 2010, dans *Gazette des Archives*, 220 (2010/4).

EXEMPLES D'INVENTAIRES ET D'AUTRES RESSOURCES EN LIGNE

- Archives de l'Etat du Valais, scopeQuery, type base de données: www.vs.ch/scopequery
- Archives de l'histoire rurale, type état des fonds sous forme de base de données et inventaires détaillés en pdf: <http://www.sources-histoierurale.ch/sources/>
- Archives de la ville de Genève, IDEA (Instrument de description électronique des Archives), type langage balisé XML-EAD: <http://www.ville-ge.ch/geneve/archives/>
- Archives nationales Fontainebleau (F), base Priam 3 (versements administratifs), type base de données: <http://www.culture.gouv.fr/documentation/priam3/pres.htm>
- Archives départementale de Haute-Vienne, "pistes de recherche" pour orienter le lecteur: série de thèmes de recherche récurrents pour lesquels les AD donnent une orientation: <http://www.archives-hautevienne.com>
- archivesonline.org, métamoteur de recherche dans les inventaires des Archives d'Etat de Zurich, Bâle-Ville, Berne, Zoug, Grisons, Saint-Gall, etc.: <http://www.archivportal.ch>
- Archives départementales des Yvelines (F), indexation collective de l'état civil: <http://www.yvelines.fr/archives/path/pac/EtatCivil/index.html>

COLLOQUE – LES REPERTOIRES D'ARCHIVES

- National Archives of United Kingdom (GB), commentaires et informations ajoutées par les lecteurs dans un outil de type wiki: <http://yourarchives.nationalarchives.gov.uk>

Idem, différents types de recherches, notamment intuitive:

<http://www.nationalarchives.gov.uk/records/>